

Affaires sociales et santé : offrir un avenir équitable à chaque habitant

NOTRE OBJECTIF

→ Offrir un avenir équitable à chaque habitant

Assurer à chaque habitant de Crozon, quel que soit son âge ou sa situation, un accès équitable aux droits sociaux et aux services de la santé. Renforcer les solidarités locales pour lutter contre l'isolement, accompagner les plus fragiles, soutenir les jeunes dans leur parcours d'autonomie, et garantir une offre de soins adaptée au territoire.

NOS PROPOSITIONS

A. Affaires sociales et solidarité

- ✓ **Lutter contre l'isolement des seniors et renforcer le lien social**
 - **Mettre en place l'heure civique** (bénévolat)
 - **Favoriser la cohabitation intergénérationnelle et les maisons partagées**
 - **Renforcer les partenariats avec les associations à vocation sociale**
- ✓ **Améliorer l'information et l'accès aux droits**
 - **Diffuser un guide pratique des aides sociales** existantes pour améliorer la visibilité
 - **Informier sur les missions et les conditions d'accès aux services du CCAS** (Centre Communal d'Affaires Sociales).
- ✓ **Renforcer la mobilité solidaire et le transport à la demande**
 - **Etudier l'acquisition d'un minibus communal** (heure civique)
- ✓ **Mettre en place une mutuelle communale accessible à tous**
 - **Identifier les besoins non couverts** (enquête anonyme)
 - **Lancer un appel à partenariat auprès de plusieurs mutuelles et/ou assureurs solidaires**

B. Santé

- ✓ **Plaider auprès de l'Agence Régionale de Santé**, en lien étroit avec les acteurs médicaux locaux, pour obtenir les moyens nécessaires au rétablissement d'une couverture médicale de garde, notamment entre 20h00 et minuit, les week-ends et jours fériés

- ✓ **Améliorer l'accès aux soins pour tous**
 - **Faciliter l'accès aux consultations de spécialistes** notamment vers la Maison de santé du Faou
 - **Développer la téléconsultation spécialisée** en particulier à l'hôpital local
 - **Appuyer l'intervention du bus MarSOINS en centre bourg**
- ✓ **Soutenir l'installation et l'accueil des professionnels de santé**
 - **Proposer des logements communaux pour les remplaçants et les jeunes médecins**
- ✓ **Renforcer la prévention en matière de santé physique et mentale**
 - **Soutenir les campagnes de prévention** : campagnes locales, interventions scolaires
 - **Faciliter les déplacements et les accès à des activités** aux personnes en situation de handicap (en engageant une réflexion avec les personnes concernées)
 - **Diffuser un guide pratique santé** (l'offre est importante mais méconnue) en partenariat avec la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)
 - **Former le personnel communal** et en informant sur le rôle d'un Centre Médico-Psychologique pour tout ce qui touche au handicap